

Manche

« La surcharge de travail est incessante »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 16 décembre 2017

401 mots



Hervé Jubin et Florence Desramé ont évoqué trois points de crispation jeudi à Cherbourg, siège du syndicat Sud Éducation de la Manche.

Un syndicat alerte sur la surcharge de travail des directions d'écoles et sur l'accompagnement des jeunes handicapés.

Le syndicat Sud Éducation Manche émet des inquiétudes au sujet de la situation des directeurs d'écoles. Florence Desramé, membre du syndicat et directrice d'une école maternelle à Cherbourg, témoigne : « **La situation est de pire en pire. La double casquette nous impose normalement deux temps forts : au début et à la fin de l'année scolaire. Mais depuis environ cinq ans, le flux est tendu toute l'année. La surcharge de travail est incessante et chronophage.** » Elle pointe du doigt les demandes administratives « **pour hier** » et des logiciels « **peu intuitifs et compliqués à manipuler** ».

« Familles et enseignants désemparés »

La suppression des contrats aidés, cet été, n'a pas arrangé la situation : « **Les contrats uniques d'insertion et contrats d'accompagnement dans l'emploi assistaient les écoles et la direction. On nous les a supprimés, sans mesure de compensation.** »

Les directeurs d'école disposent d'une décharge de leur rôle d'enseignant une journée par mois, ce qui n'est pas suffisant selon la syndicaliste. « **Le travail se fait en dehors des heures de classe, sur notre temps libre. Depuis septembre, j'ai déjà cumulé plus de sept heures de réunion.** »

Quant à l'accompagnement des élèves en situation de handicap, il demeure très difficile. « **Les affectations d'Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) et des Auxiliaires de vie scolaire (AVS) prennent du temps, laissant des élèves en détresse et les familles et les enseignants désemparés. Une centaine d'enfants en situation de handicap sont actuellement en attente de places dans un Institut médico-éducatif dans le département, explique Hervé Jubin, membre du syndicat. Certains attendent jusqu'à quatre**

ans pour l'intégrer. Pendant ce temps, ils restent dans des structures de scolarisation ordinaire qui ne sont pas adaptées pour eux. Il faut impérativement arriver à des conditions d'accueil propices. »

Margot HAIRON.